

Inscription Administrative

Pièces à fournir en BUT Formation Apprentissage / Formation Continue

1^{ère} inscription à l'IUT d'Evry Val d'Essonne

- **Le relevé de notes du BAC ou diplôme**
→ **Pour les diplômés étrangers : traduction par un traducteur assermenté**, soit auprès de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris (liste des traducteurs sur le site : www.cetiecap.com)
- **INE ou BEA** obligatoire pour l'inscription (n° identifiant national) voir p.2 de la notice explicative.
- **Attestation de paiement de la Contribution Vie Étudiante (CVEC) sur le site** www.messervices.etudiant.gouv.fr
(Ne concerne pas les étudiants de la Formation Continue).
- **Attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom et prénom de l'étudiant pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
- **Contrat ou Avant-Projet** « validé » par l'ensemble des signataires.
(« Validé » doit apparaître dans chacune des cases : *Entreprise – Apprenti – CFA EVE*)
- **1 Pièce d'identité** : (carte d'identité ou passeport)
Etudiants de nationalité étrangère : passeport et dernier titre de séjour (même si expiré).
- **1 photo d'identité** : photo récente, en couleurs et de bonne qualité, format 35 mm x 45, àagrafer sur la fiche d'inscription à l'emplacement prévu.
- **Certificat médical** pour les filières : **GEII – GMP – MT2E – QLIO – SGM** mentionnant **la capacité à travailler sur machines dangereuses**.
- **Etudiants dont le dernier établissement fréquenté est un IUT** : autorisation de transfert « départ » + relevé de note précisant la décision de jury.
- **Etudiants de nationalité française âgés de moins de 25 ans** : attestation ou récépissé de recensement à la Journée défense et citoyenneté ou copie du certificat de participation à la JDC.
Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.
Les étudiants ayant égaré leur attestation de recensement, doivent la réclamer auprès de leur mairie ou via Internet à l'adresse web suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>
- **Etudiants internationaux extra communautaire primo-arrivant** : une inscription dématérialisée n'étant pas possible un dossier version « papier » sera à compléter, accompagné des pièces ci-dessus.

Inscription administrative à effectuer en ligne via le lien :

➔ <https://inscription.univ-evry.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et restera en attente de validation par la scolarité

Le certificat de scolarité et le bulletin de versement seront disponibles sur « mondossierweb »

La carte étudiante sera à retirer auprès de votre secrétariat de filière.

Autorisation d'inscription étudiant mineur

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle :

Lien de parenté avec le candidat : Père - Mère - Tuteur

Autorise M., Mme, Melle (nom et prénom du candidat)

.....

À effectuer son inscription définitive à l'IUT d'Évry Val d'Essonne pour le BUT

.....

Le,
Signature